

UZES VELO CLUB

RÈGLEMENT DE LA VTTtruffes 27 janvier 2013

1. La VTTtruffes est une randonnée à effectuer à VTT ou à pied, sans classement, ouverte à tous, licenciés ou non.
Cette randonnée n'a aucun caractère compétitif. En conséquence, aucun certificat médical n'est exigé des participants.
2. Chaque participant choisit librement un circuit parmi ceux qui sont proposés par l'organisation, ainsi que son allure de parcours en fonction de ses propres aptitudes physiques.
3. Les créneaux de départ ont été calculés dans le but d'assurer le bon déroulement de la journée. Il est demandé aux participants de respecter ces horaires.
4. Chaque participant à la randonnée doit être couvert par une assurance personnelle.
5. Le port du casque est obligatoire.
6. Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent (ou représentant légal) ou d'un adulte.
7. Chaque participant s'engage à respecter le Code de la Route sur les portions routières et à suivre le fléchage mis en place par les organisateurs.
8. L'organisateur décline toute responsabilité en cas, perte, vol, détérioration de matériel ou d'équipements individuels.
9. Les participants autorisent l'organisateur, sans contrepartie ni restriction, à utiliser sur son site internet et ses supports de promotion des photos ou vidéos sur lesquelles ils figurent lors de la manifestation.
10. L'inscription est ferme et définitive. Il ne sera procédé à aucun remboursement sauf en cas d'annulation de la randonnée.